

## Éner'gence. Un partenariat envisagé avec le pays d'Iroise



De gauche à droite, Yvon Simon, Gladys Dilly et Alain Masson.

Mardi matin, lors de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire à la Communauté de communes du Pays d'Iroise, en Lanri-voaré, Alain Masson, président, Gladys Doilly, directrice, et Yvon Simon, vice-président, ont présenté les actions d'Éner'gence, société de conseil en énergie et développement durable : l'aide et le conseil auprès des collectivités des problématiques énergétiques, l'information auprès des habitants sur la consommation des maisons, des appartements etc. Éner'gence souhaiterait ainsi établir un partenariat avec la CCPI.

Éner'gence, agence de maîtrise de l'énergie de Brest et sa région compte sept salariés qui sont des conseillers compétents thermi-

ques. L'accueil se fait dans les locaux, 78, rue Jean-Jaurès, l'après-midi sans rendez-vous.

### Bilans énergétiques

Pour les collectivités, une convention est établie avec les communes sur un bilan énergétique des bâtiments. Éner'gence accompagne ainsi 27 communes sur le pays de Brest. Une adhésion est nécessaire et coûte 1,09 € par habitant, BMO participant à la moitié à hauteur de 0,50 €. Éner'gence travaille également avec le conseil général pour la précarité énergétique: des aides peuvent ainsi être proposés au fond de solidarité logement. Le conseil est gratuit, au niveau des particuliers et concerne tout le monde.

## > Infos-service

**ÉNER'GENCE.** Éner'gence organise, pour demain, la visite de deux maisons exemplaires. Au Folgoët, de 10 h à 12, une maison bioclimatique avec solaire thermique et photovoltaïque; et, à Guissény, de 14 h à 16 h, une maison très basse consommation en auto construction. Nombre de places limité. Inscriptions: tél. 0.820.820.466 (l'après-midi); courriel, info.energie@energence.net

## Conseil. Conventions et modification budgétaire

Armel Gourvil a présidé le conseil municipal, qui s'est réuni mardi soir en mairie.

Catherine Le Borgne sera remplacée dans sa délégation à la petite enfance par Patrice Floch.

**Conventions.** Le conseil a renouvelé une convention avec l'État pour un contrat d'accompagnement vers l'emploi d'un agent (renouvelé un an). Il a également adopté la convention de mise à disposition partielle d'un agent, auprès de l'association Motiv'Ados, chargé de l'animation du foyer des jeunes (22 heures par semaine).

Une convention de deux ans a été approuvée avec l'association Éner'gence, chargée de l'étude et du diagnostic en consommation d'eau et électricité des bâtiments communaux.

Le conseil a approuvé la convention avec le Centre national de la Fonction publique territoriale pour le plan de formation du personnel pour 2010 (ce plan concerne 47 actions, soit 121 jours de formation).

Le conseil a également voté une convention avec Brest Métropole Océane relative à la réalisation de travaux de renforcement du réseau incendie, ali-

mentant la salle multifonctions (le rajout d'une borne est prévu, les deux bornes actuelles étant trop éloignées de la salle).

**Terrain de Veuleury.** Un avenant de 877,26 € au marché conclu avec Ineo a été voté pour augmenter la puissance électrique au terrain du Veuleury (passage au tarif jaune).

**Budget.** Le conseil a voté une décision budgétaire modificative d'un montant de 59.830,77 €.

**Subvention exceptionnelle.** Une subvention exceptionnelle d'un montant de 4.300 €

a été accordée à l'association Familles rurales-centre de loisirs pour combler le déficit 2009.

**Cession à un particulier.** Le conseil adonné un avis favorable à la cession à un particulier d'une partie d'un espace vert communal situé rue Tanguy-Malmanche, au prix de 15 €/m<sup>2</sup>.

**Gymnase de l'hôpital psychiatrique.** Le conseil a voté la conclusion d'une convention avec le CHU de Brest relative à la mise à disposition du gymnase de l'hôpital psychiatrique pour l'association ATTable, tennis de table.